

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC LA CHARMOTTE DE
L'ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT

SECTION I

NATURE DES TRAVAUX

1. Les travaux prévus au parc La Charmotte ont pour objectif l'aménagement complet d'un nouveau parc comprenant divers espaces de jeux ainsi que des aires de circulation et de repos comprenant des revêtements de sol, du drainage, du mobilier urbain, des équipements récréatifs, de l'éclairage et des plantations et tous autres éléments complémentaires et connexes.

SECTION II

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

2. Les travaux décrits à l'article 1 nécessitent l'octroi de contrats de services professionnels et techniques en architecture du paysage et ingénierie nécessaires à la préparation des plans préliminaires ainsi que des plans et devis finaux, la surveillance de chantier, le contrôle budgétaire et le contrôle des matériaux.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût des travaux et des services professionnels et techniques décrits aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 250 000 \$.

TOTAL : 250 000 \$

Annexe préparée le 30 janvier 2012 par :

Nathalie Bourrelle, architecte paysagiste
Service de la gestion des immeubles